

LES DONNÉES CHIFFRÉES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



ÉDITO	2
HÉBERGER-LOGER : LES PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE	3
HÉBERGER-LOGER : LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ	6
LES VACANCES	10
LE BÉNÉVOLAT	15
LES RESSOURCES HUMAINES	17
RAPPORT FINANCIER	19

**PETITS FRÈRES
DES PAUVRES**
ASSOCIATION DE GESTION
DES ÉTABLISSEMENTS



Le rapport d'activité de 2022 nous permettait d'espérer que l'année qui s'achevait était une année charnière pour enfin sortir de la crise sanitaire et de ses conséquences. La reprise de l'activité, que nous pourrions dire normale en était probablement le meilleur témoin.

L'activité 2023 présentée dans ce rapport confirme cette analyse. Là où elle était satisfaisante, elle le reste et là où elle était encore quelque peu en berne, elle est très nettement en augmentation pour atteindre même des niveaux d'activité exceptionnels, près de 96 % dans nos petites unités de vie, près de 86 % dans nos hébergements temporaires, sans oublier les 95 % des maisons de l'inclusion sociale et les 9 400 personnes accueillies dans nos maisons de vacances dont 5 298 personnes accompagnées.

Mais cela n'est pas qu'une résultante circonstancielle d'une sortie de crise sanitaire. En effet, elle est bien plus structurelle et témoigne de l'engagement des salariés et bénévoles pour faire vivre nos actions.

Nous avons veillé à maintenir, renforcer voire développer mais surtout adapter nos capacités d'hébergement et d'accueil et nos actions sur les territoires dans lesquels nous sommes présents pour répondre au mieux aux besoins identifiés, au regard des évolutions de la société, notamment les enjeux démographiques et économiques.

Ce positionnement associatif visant à questionner nos pratiques, à proposer des évolutions et à promouvoir des solutions innovantes est en effet un axe que l'association porte fortement. Je pense particulièrement à l'intégration de la Maison du Thil, à la transformation de places d'hébergement temporaires en pérennes à Gautier Wendelen et au Centre de rencontre des générations, à l'augmentation des places du Patio dans le cadre d'un CPOM, à la dynamique de l'action vacances, au remplacement des chambres d'hôtel en appartements diffus pour le Radeau ...

Notre Association intervient à la fois sur des territoires variés qui nous confrontent à des situations différentes mais développent également des actions diversifiées. Évidemment d'un pôle à l'autre les réalités sont également différentes mais colorent notre rapport d'activité, d'une même volonté, celle de témoigner par des niveaux d'activités élevés du bien fondé de nos actions et de notre capacité à nous adapter.

C'est dans ce sens que salariés et bénévoles, nous avons œuvré au cours de l'année 2023 pour déployer de nouvelles réponses, en faire évoluer d'autres et préparer la création de nouveaux lieux de vie pour les années à venir.

Ces données chiffrées vous donneront une présentation des activités déployées par l'Association au cours de l'année passée de manière quantitative et les ressources nécessaires pour y parvenir. Elles ne peuvent se décorrérer du rapport annuel que nous voyons comme un véritable plaidoyer pour caractériser notre engagement dans l'accompagnement. Plus que jamais, nous souhaitons rappeler qu'en proposant une alternative entre le tout domicile et le tout établissement, les salariés et bénévoles des Petits Frères des Pauvres, développent des actions singulières autour d'un engagement commun. Osons le dire d'une éthique de l'accompagnement revendiquée et partagée !



Rémy DECAMPS, Directeur



HÉBERGER-LOGER

LES PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

	2022	2023
Nombre de places	139	121
Nombre de personnes accompagnées	353	360
Taux d'occupation en %	77,26%	85,72%
AGE		
Moins de 60 ans	6	2
60 à 70 ans	35	13
71 à 80 ans	38	43
81 à 90 ans	140	117
91 à 100 ans	142	182
Plus de 100 ans	2	3
SEXE		
Hommes	132	95
Femmes	221	265
ORIGINE DE LA DEMANDE		
Personne elle-même	57	62
Famille	121	98
Partenaires médicaux ou sociaux	48	25
Hôpital	47	62
Autres établissements	8	10
Entourage	8	54
Petits Frères des Pauvres	43	28
Site internet	1	0
Autres	20	21
MOTIF DU SÉJOUR		
Changement d'établissement	16	19
Fin/sortie d'établissement	20	45
Accident de santé	31	22
Maintien au domicile difficile/Travaux	91	99
Veuvage	4	3
Désorientation	13	11
Isolement	77	77
Rapprochement familial/aide aux aidants	79	61
Autres	22	23

Hébergement temporaire

L'occupation des maisons :

Après des années de régulière augmentation depuis les années Covid, le taux moyen d'occupation est en très forte hausse cette année (85,22% en 2023 pour 77,26% en 2022) et atteint un niveau très satisfaisant. Ce résultat est dû à des réajustements progressifs qui portent leurs fruits : arrêt de l'activité ne répondant plus à la demande (La Prée, Gautier-Wendelen), diminution du nombre de chambres (CRG, Charmanon). Nous soulignons particulièrement le travail de l'équipe de Gigny qui, par une implication de toute l'équipe, présente un redressement majeur. L'activité s'étiote un peu à Jully et à Damgan, à cause des difficultés à répondre à la demande d'un public en perte d'autonomie en raison de la désertification médicale qui diminue les possibilités de prise en charge. Des réflexions sont en cours pour ajuster encore notre offre. De même à Charmanon, une baisse des places en hébergement temporaire au profit du foyer le Patio, a été opérée en septembre pour mieux s'ajuster aux besoins locaux d'une population urbaine en précarité.

Le public :

83 % des personnes sont âgées de plus de 80 ans soit 302 pensionnaires dont trois centenaires. Le GMP (Gir moyen Pondéré) est supérieur à 300 pour les six maisons. 57 % des résidents avaient un GIR 3 ou 4. 40 % ont un GIR 5 ou 6.

La quasi-totalité des résidents viennent du département (88%) pour des raisons le plus souvent liées au difficile maintien temporaire à domicile. 21% pour des questions de solitude. 17% évoquent l'aide aux aidants comme motif de séjour et 13%

une fin d'hospitalisation ou de séjour dans un autre établissement.

61 % vivaient à leur domicile à leur arrivée. 22% sont arrivés suite à un séjour hospitalier.

52% repartent à leur domicile et 22% vers un autre établissement. 19 personnes sont décédées lors de leur séjour.

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

Damgan
Jully
Gigny
Gautier Wendelen (jusqu'en 2022)
Charmanon
Pothières
CRG



Petites Unités de Vie et EHPAD

L'année 2023 aura été marquée par l'intégration au pôle Autonomie de la maison du Thil, colocation à destination de personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives à Beauvais. Cette arrivée élargit encore la diversité de notre offre et nous conforte dans notre mission d'être avant tout un acteur d'expérimentation de solutions d'hébergement et de logement à destination des personnes vieillissantes isolées.

Nous intégrons dans ce chapitre tous les lieux de vie pérennes à destination de personnes âgées (PUV, CRG, habitat Inclusif) ou de personnes en situation de handicap.

Ces lieux de vie ont des dénominateurs communs (personnes de plus de 50 ans, accueil dé-

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE (SUITE)

	2022	2023
LIEUX DE VIE AVANT L'ENTRÉE		
Domicile	207	220
Hôpital/service de soins	65	78
Autres établissements	18	48
Famille	28	10
Sans logement-hôtel	4	2
Autres	0	2
GIR		
1	2	4
2	33	40
3	68	63
4	109	108
5	93	96
6	48	49
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE		
Agglomération	158	189
Département	89	131
Région hors département	35	27
Hors région	18	13
LIEUX DE VIE À LA SORTIE		
Domicile individuel	198	186
Autres établissements	65	78
Famille	0	0
Décès	17	19
Autres	22	23
GMP (NBRE D'ÉTABLISSEMENT)		
<300	0	0
>300	7	6
AIDE À LA PRISE EN CHARGE		
Bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'hébergement	15	13
Bénéficiaires du Fond d'aide à la personne (PFP)	68	47

finitif, structures relativement « petites ») mais présentent des réalités très différentes (nombre de logements, caractéristiques du public, prestations proposées). Les chiffres présentés sont donc à prendre avec mesure et mériteraient, si nous désirions affiner nos analyses, une étude plus approfondie.

Quoi qu'il en soit, les taux d'occupation sont en général autour de 95% et le plus souvent proche de 100%. Les petits lieux de vie sont toujours très sollicités car offrent la sécurité mais aussi l'intimité avec de vrais logements. Cette adéquation aux besoins explique l'augmentation du nombre de places liées à des réorientations du projet d'établissement (Patio, GW, CRG).

55 % des personnes accueillies sont des femmes.

PETITES UNITÉS DE VIE ET EHPAD

	2022	2023
Nombre de places	147	171
SUR L'ANNÉE		
NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES	172	186
AGE		
Moins de 60 ans	9	9
60 à 69 ans	47	36
70 à 79 ans	47	58
80 à 89 ans	39	46
90 ans et plus	30	37
SEXE		
Femmes	88	103
Hommes	86	83
Taux d'occupation en %	92,99%	95,91%
ENTRÉES		
Nombre d'entrées	41	35
PRESCRIPTEUR		
Petits Frères des Pauvres	8	4
Partenaire social	5	10
Partenaire médical	5	2
Famille/proche aidants	11	13
Autres	12	6
AGE		
Moins de 60 ans	1	0
60 à 69 ans	13	8
70 à 79 ans	8	12
80 à 89 ans	10	5
90 ans et plus	9	10

Une prépondérance d'hommes est présente dans pratiquement toutes les maisons hormis au CRG et à la maison du Thil. Les autres sites approchent la parité et la résidence Yersin a une population masculine très supérieure. Le public accueilli en milieu urbain est en général plus précarisé, masculin avec un vieillissement précoce associé souvent à des fragilités psychiques et des addictions... Lors de leur admission, ils vivaient souvent dans d'autres structures du secteur de l'insertion sociale de type pension de famille ou CHRS.

Ce type de lieu de vie de petite taille, au fonctionnement plus souple qu'un Ehpad classique est particulièrement adapté à cette population.

33 personnes ont quitté nos maisons en 2023 dont 24 en raison de leur décès. Huit sont allées sur un autre établissement. Hormis le CRG, nos maisons ne sont pas médicalisées en interne et certaines évolutions de santé nous amènent à envisager une réorientation vers des Ehpad.

PETITES UNITÉS DE VIE ET EHPAD (SUITE)

	2022	2023
LIEUX DE VIE AVANT L'ENTRÉE		
Famille	0	6
Hôtel	0	0
Hôpital et autres structures médicales	13	6
Domicile privé	18	12
CHRS- hébergement d'urgence	0	0
Autre établissement	6	11
Sans domicile	4	0
Autres	0	0
SORTIES		
Nombre de sorties	21	33
LIEUX DE VIE À LA SORTIE		
Retour à domicile	1	1
Autre établissement	2	8
Foyer logement	0	0
Décès	15	24
Autres	3	0
DURÉE DE SÉJOURS DES PERSONNES PRÉSENTES AU 31/12		
Moins d'un an	41	32
Entre 1 an et 3 ans	46	68
Entre 3 ans et 5 ans	19	20
Plus de 5 ans	44	39
BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE	79	112
BÉNÉFICIAIRES DU FOND D'AIDE À LA PERSONNE (PETITS FRÈRES DES PAUVRES)	10	11

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

Gautier Wendelen
 La Jonquièrre
 Le Patio
 Les Demeures du Parc
 Yersin PUV
 Yersin Rés. Autonomie
 CRG
 Maison du Thil (à compter de 2023)





HÉBERGER-LOGER

LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

HÉBERGEMENT TRANSITOIRE

	2022	2023
Nombre de places	45	45
SUR L'ANNÉE		
NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES	55	54
AGE		
Moins de 60 ans	41	37
60 à 69 ans	14	17
70 à 79 ans	0	0
80 ans et plus	0	0
RESSOURCES		
RSA	10	10
AAH	8	9
Retraite	3	2
ASP	0	0
Salaire	23	16
Sans	7	10
Autres	4	7
SEXE		
Femmes	17	16
Hommes	38	38
Taux d'occupation en %	93,71%	91,12%
ENTRÉES		
Nombre d'entrées	13	13
PRESCRIPTEUR		
Petits Frères des Pauvres	0	0
Partenaire social	13	13
Partenaire médical	0	0
Autres	0	0
AGE		
Moins de 60 ans	12	11
60 à 69 ans	1	2
70 à 79 ans	0	0
80 ans et plus	0	0

CHRS / Hébergement transitoire

Le CHRS le Radeau est le seul établissement d'accueil transitoire. Ce centre d'hébergement et de réinsertion sociale a été intégré à PFP-AGE en 2015. Il accueille pour des périodes de 18 mois renouvelables des personnes orientées par le SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation) qui oriente toutes les personnes sans domicile vers des solutions d'hébergement ou de logement.

Cette structure d'hébergement réalise actuellement sa transformation. Peu à peu les 36 chambres d'hôtel (sur 45 places) sont remplacées progressivement par des logements autonomes grâce au soutien de la Fondation PFP. Un bilan de cette transformation de l'offre, réalisée en cours d'année, a validé son intérêt car il permet une amélioration de la qualité d'accueil, mais surtout par l'intérêt pédagogique. Les accompagnants sociaux évaluent que cette mise en situation réelle d'habitat permet de mieux évaluer l'autonomie des résidents, mieux affiner avec eux leur projet et réaliser ensuite de meilleures orientations vers du logement ordinaire ou du logement accompagné (cf témoignages dans le rapport annuel-P.18). Nous espérons arriver à 18 logements diffus sur Paris d'ici mi-2025. La recherche immobilière de petits logements, respectant les contraintes énergétiques est complexe. Par ailleurs nous avons travaillé avec la Fondation sur le projet d'un petit immeuble à Clichy qui accueillera aussi 18 logements fin 2026.

Le taux d'occupation est légèrement inférieur aux années précédentes en raison d'un renouvellement important de l'équipe d'accompagnement et des vacances de postes.

HÉBERGER - LOGER LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

69 % des résidents ont moins de 60 ans. 30% retrouvent une activité professionnelle. En revanche, 19 sont sans ressources. Le nombre de personnes en situation administratives complexes (personnes sans-papiers) sont de plus en plus nombreuses et mettent en difficulté les équipes face à des rouages administratifs parfois inextricables.

Sur les 12 sortants de l'année, huit ont trouvé des solutions de logement pérenne.

Au 31 décembre, 27 résidents sur 42 étaient accompagnés depuis moins de trois ans, 15 depuis plus de trois ans. Même si le CHRS réalise bien sa mission de relogement, celle-ci est de plus en plus complexe en raison du manque de logement social disponible et de l'augmentation de situations administratives lourdes.



Pensions de famille

164 personnes ont été accueillies au sein de nos sept pensions de famille. Le taux d'occupation est toujours très satisfaisant et confirme bien l'intérêt de ce type de lieu de vie stable pour les personnes qui sont au carrefour de notre projet associatif : à la croisée de la grande précarité et du vieillissement, elles cumulent les difficultés et ont besoin d'un habitat pérenne pour se stabiliser et redémarrer un nouveau projet.

21% des résidents ont moins de 60 ans, 23 % des résidents ont plus de 70 ans et la totalité est bénéficiaire de minimas sociaux (AAH, RSA, ASPA...). 48 % sont présents depuis plus de cinq ans ; 38% depuis moins de trois ans.

Il y a eu 13 entrées en 2023 dont 50 % orientées

HÉBERGEMENT TRANSITOIRE (SUITE)

	2022	2023
RESSOURCES		
RSA	3	1
AAH	2	2
ASPA	0	0
Retraite	1	0
Salaires	3	2
Sans	3	5
Autres	1	3
LIEUX DE VIE AVANT L'ENTRÉE		
Hôtel	2	0
Hôpital	0	0
CHRS - Hébergement d'urgence	4	8
Sans logement	7	4
Autres	0	1
SORTIES		
Nombre de sorties	14	12
LIEUX DE VIE À LA SORTIE		
Bail privé hors Petits Frères des Pauvres	7	7
Logement Petits Frères des Pauvres	5	0
Pension de famille/résidence sociale	0	1
Résidence EHPAD	1	0
Résidence autonomie	0	0
Hôtel	0	0
Centre d'hébergement dont CHRS	0	0
Expulsion	0	0
Décès	0	1
Sans domicile	1	0
Autres	0	3
DURÉE DE SÉJOURS DES PERSONNES PRÉSENTES AU 31/12		
Moins d'un an	12	13
Entre 1 an et 3 ans	13	14
Entre 3 ans et 5 ans	11	8
Plus de 5 ans	5	7

par les équipes PFP (essentiellement équipes AVL). Sept avaient moins de 60 ans. La totalité étaient dans des solutions d'hébergement précaires dont cinq à l'hôtel et trois sans domicile.

Sur les 18 sorties, quatre personnes sont décédées. Six ont trouvé une autre solution de logement. Cinq sont parties pour une structure hospitalière. Les équipes sont confrontées chaque jour au vieillissement des habitants et à des problématiques de santé majeures. C'est pourquoi le renforcement de la Médiation Santé est un axe majeur.

Nous avons, en collaboration soutenue avec la Fondation PFP, travaillé sur l'ouverture en 2024, de deux pensions de famille. Réouverture de la pension de famille Rivages à Paris et un nouveau site à Vertou.

HÉBERGER - LOGER LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Nouvelle classification par âge à compter de 2019

PENSIONS DE FAMILLE		
	2022	2023
Nombre de places	158	158
SUR L'ANNÉE		
NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES	166	164
AGE		
Moins de 60 ans	40	35
60 à 69 ans	90	92
70 à 79 ans	31	31
80 ans et plus	5	7
RESSOURCES		
RSA	45	36
AAH	34	36
Retraite	38	39
ASPA	24	38
Salaire	3	5
Autres	11	11
SEXE		
Femmes	38	38
Hommes	128	126
Taux d'occupation en %	94,99%	94,89%
ENTRÉES		
Nombre d'entrées	12	13
PRESCRIPTEUR		
Petits Frères des Pauvres	5	6
Partenaire social	5	7
Partenaire médical	1	0
Autres	1	0
AGE*		
Moins de 60 ans	6	7
60 à 69 ans	6	6
70 à 79 ans	0	0
80 ans et plus	0	0

PENSIONS DE FAMILLE		
	2022	2023
RESSOURCES		
RSA	3	4
AAH	4	4
Retraite	0	1
ASPA	0	0
Salaire	2	2
Autres	2	2
LIEUX DE VIE AVANT L'ENTRÉE		
Hôtel	2	5
Hôpital	1	0
CHRS-Hébergement d'urgence	3	3
Sans domicile	1	2
Autres	2	3
SORTIES		
Nombre de sorties	11	18
LIEUX DE VIE À LA SORTIE		
Bail privé hors Petits Frères des Pauvres	0	4
Logement Petits Frères des Pauvres	0	0
Petite unité de vie /EHPAD	3	1
Résidence autonomie	0	1
Structures d'hébergement dont CHRS et Hotel	0	0
Décès	5	4
Structures hospitalières	0	5
Autres	3	3
DURÉE DE SÉJOURS DES PERSONNES PRÉSENTES AU 31/12		
Moins d'un an	15	13
Entre 1 an et 3 ans	33	34
Entre 3 ans et 5 ans	44	31
Plus de 5 ans	60	70

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

PENSIONS DE FAMILLE :

Malbuisson	A. M. Blaise
La Gaité	Yersin
La Chine	V. Compoint
Labadié	

Médiation santé

Démarrée en 2019 à Marseille, puis à Paris, l'action de médiation en santé se pérennise grâce aux soutiens de Fondations et des ARS. Les médiatrices en santé assurent, en lien avec les équipes des établissements et les partenaires de prévention et de santé, un accompagnement de proximité des résidents. Cet accompagnement doit permettre aux personnes d'aller vers le sys-

tème de prévention et de faciliter leur intégration dans un parcours de santé.

En 2023, ont été réalisés auprès de 175 bénéficiaires :

- 442 entretiens avec des résidents d'évaluation des besoins
- 159 prises de rendez-vous médicaux
- 107 accompagnements à des rendez vous
- 384 rendez-vous de coordination avec des partenaires
- 50 rencontres de partenaires
- 94 ateliers de sessions de sensibilisation, de prévention, d'éducation ou de promotion de la santé

En outre en 2023, nous avons expérimenté l'intervention de trois pairs-aidants en santé mentale sur les maisons parisiennes. Ces personnes, qui venaient de s'engager dans un cursus formatif de pair-aidant en santé mentale (cf rapport annuel), ont pour spécificité de mettre leur savoir expérimentiel, lié à leur propre parcours médical et à leur démarche de rétablissement, au service de l'accompagnement au soin en santé mentale des résidents. Il s'agit d'intégrer de nouvelles compétences au sein des équipes d'accompagnement, pour déstigmatiser la maladie mentale et faciliter la démarche vers le soin.

Après cette année d'expérimentation, nous reconduisons l'opération en 2024 en réajustant nos pratiques suite à une évaluation réalisée en fin d'année 2023.

Café solidaire le T-kawa

Le café alternatif « T-Kawa » est un tiers-lieu d'accueil, d'écoute, de partage et de convivialité, ouvert à tout public sans distinction d'âge avec une mixité sociale et culturelle. Il est implanté au sein du quartier politique de la ville de Bédier - Boutroux - Villa d'Este. Les personnes fréquentant le café sont, pour la grande majorité, des habitants du quartier : retraités, salariés, sans emploi, étudiants ou encore des personnes sans domicile fixe. Ce café, installé au pied de la résidence Yersin, permet de proposer aux résidents une ouverture sur le quartier en toute proximité et participe donc fortement à l'ouverture de la résidence sur le quartier et ses habitants.

Les missions du T-Kawa :

- favoriser les dynamiques de voisinage et revitaliser le quartier de Bédier - Boutroux - Villa d'Este (Paris 13^e)
- faciliter la création de liens par une offre de type café social (boissons, jeux, médiathèque)
- proposer une offre culturelle (scène culturelle, expositions)
- mettre à disposition des outils numériques ainsi qu'un accompagnement à leur utilisation (ordinateurs et tablettes avec accès internet, ateliers informatiques)

En 2023 ce sont 423 activités qui ont été réalisées, pour 7409 participations différentes.

En 286 jours d'ouverture (du lundi au samedi), il y a eu 27 754 entrées concernant environ 500 personnes différentes dont :

- 77 % des bénéficiaires ont plus de 50 ans
- 50 % des bénéficiaires ont plus de 60 ans
- 50% des bénéficiaires sont des femmes

La coordination du T-Kawa est assurée par une salariée à temps plein. Elle peut s'appuyer sur une équipe très présente de 43 bénévoles (dont 75% de femmes) qui assure une présence systématique aux horaires d'ouverture du café ainsi que d'un service civique.

Suite à une évaluation réalisée de juin à décembre 2023, de nouvelles orientations ont été arrêtées pour asseoir le fonctionnement du site. Ainsi le T-Kawa souhaite s'inscrire comme un espace de soutien et de lutte contre l'isolement pour les personnes âgées précarisées du quartier en développant son activité autour de deux axes :

- Axe 1 : favoriser l'accès à la culture, le lien intergénérationnel, l'engagement citoyen, la revitalisation du quartier
- Axe 2 : développer des actions de prévention en santé et à la perte d'autonomie, la lutte contre la fracture numérique des personnes âgées

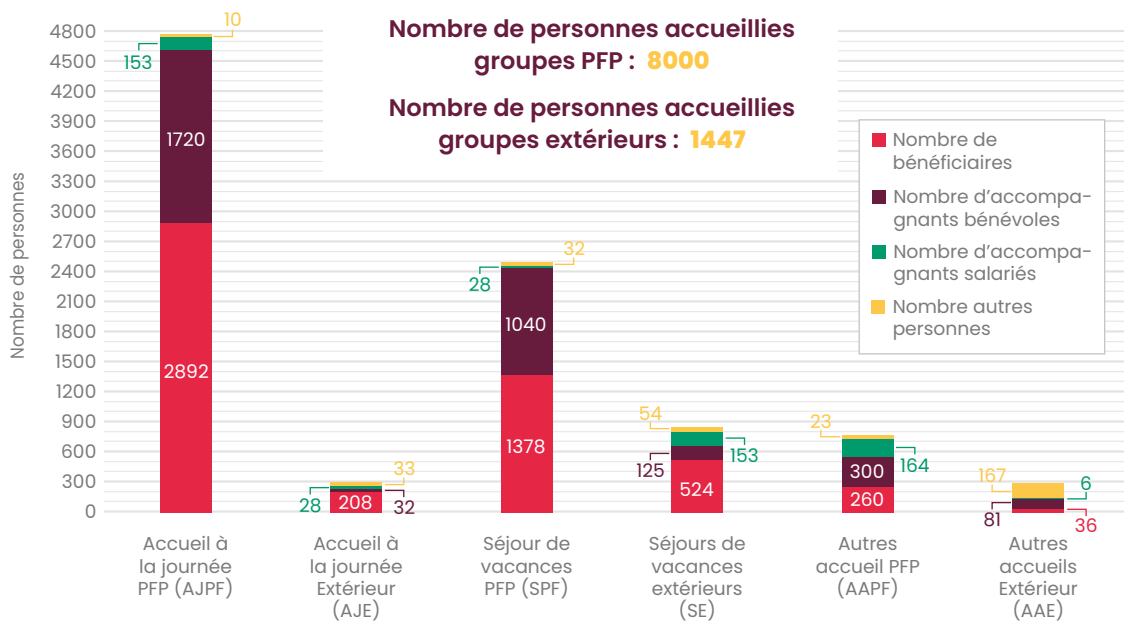
Soutenu par la Fondation PFP, la Conférence des Financeurs, Paris Habitat, la Ville de Paris et l'État (Politique de la Ville), nous sommes en 2024 à la recherche d'un nouvel équilibre économique pour appuyer notre volonté de pérenniser cette action qui a su faire ses preuves lors de ces années d'expérimentation.





LES VACANCES

NOMBRE DE PERSONNES ACCUEILLIES : 9447



Groupes PFP :

8 000 personnes accueillies au total, les personnes accompagnées représentant un peu plus de la moitié : 5298 qui se répartissent principalement entre accueil à la journée (2/3 des personnes accueillies) et séjours (1/3 des personnes accueillies)

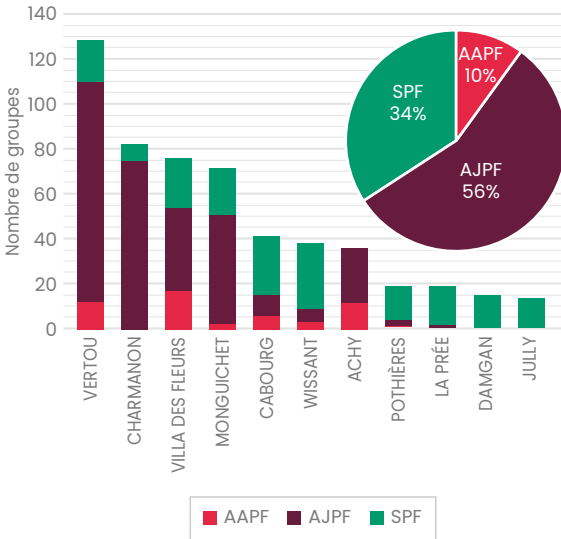
Les accompagnants salariés sont, pour l'essentiel, du personnel apportant un appui technique pour les soins ou autres prises en charge à la vie quotidienne de personnes nécessitant un accompagnement spécifique du fait de leur perte d'autonomie.

Groupes extérieurs :

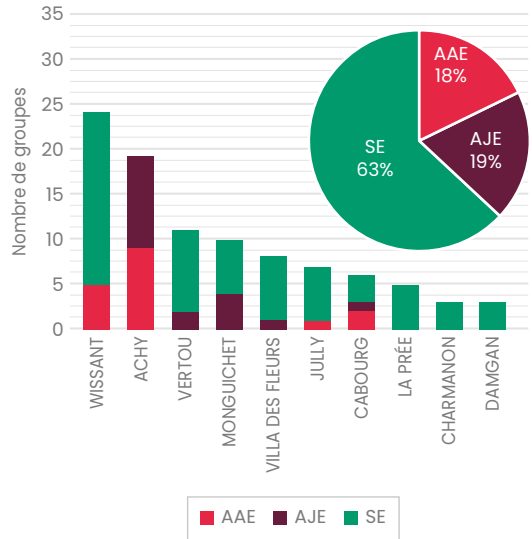
Ils ont représenté en 2023, moins de 20 % des personnes accueillies dans les maisons de vacances ou maisons mixtes (Vacances + Hébergement temporaire). Les personnes accompagnées représentaient la moitié des personnes accueillies dans les maisons de vacances, toutes activités confondues. Les accompagnants lors des séjours de vacances sont bénévoles et salariés pour un nombre équivalent à la moitié du nombre de personnes accompagnées. Lors des accueils à la journée, bénévoles et salariés représentent le quart du nombre total de personnes âgées accueillies.

NOMBRE DE GROUPES ACCUEILLIS : 637

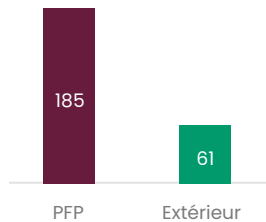
Nombre de groupes accueillis PFP



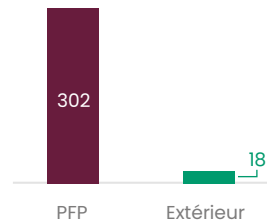
Nombre de groupes accueillis extérieurs



Nombre total de séjours de vacances



Nombre total d'accueils à la journée



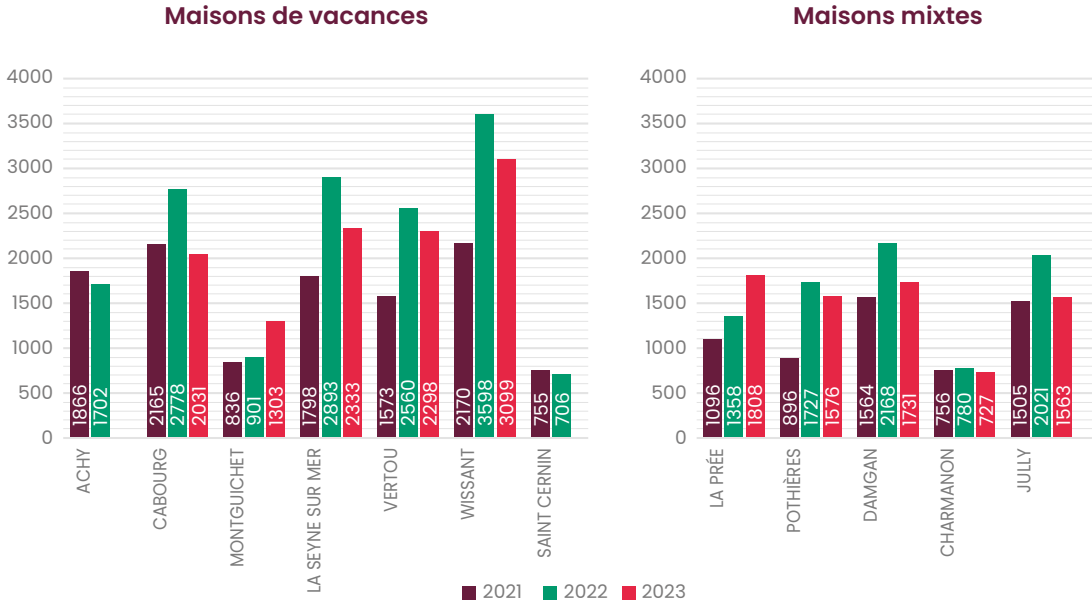
Groupes PFP :

Le nombre de groupes accueillis peut être influencé par la récurrence forte d'accueils à la journée de groupes venant des équipes PFP de proximité (Vertou) ; Ces accueils à la journée sont très nombreux aussi à Charmanon, à la Villa des Fleurs, à Achy et Montguichet. Cela démontre l'attrait « de proximité » pour les équipes qui se trouvent proches d'une maison. Nombre d'entre elles montrent un attachement particulier à LA maison qu'elles fréquentent volontiers. Il s'agit aussi de maisons ayant la capacité d'accueillir dans des locaux spécifiques, des groupes en séjour et en accueil à la journée. Pour les maisons mixtes, excepté pour Charmanon, l'accueil de groupes se fait surtout au travers des séjours de la saison estivale. La Prée, quant à elle était en phase de réadaptation de son activité avec arrêt de l'accueil en hébergement temporaire.

Groupes extérieurs :

Les séjours représentent plus de la moitié des accueils extérieurs dans le cadre des maisons de vacances. Sur le Château d'Achy, les accueils de groupes extérieurs se font à la journée ou d'autres types d'accueils en lien avec les partenaires extérieurs partageant les mêmes objectifs et se tournant vers le même public que l'Association.

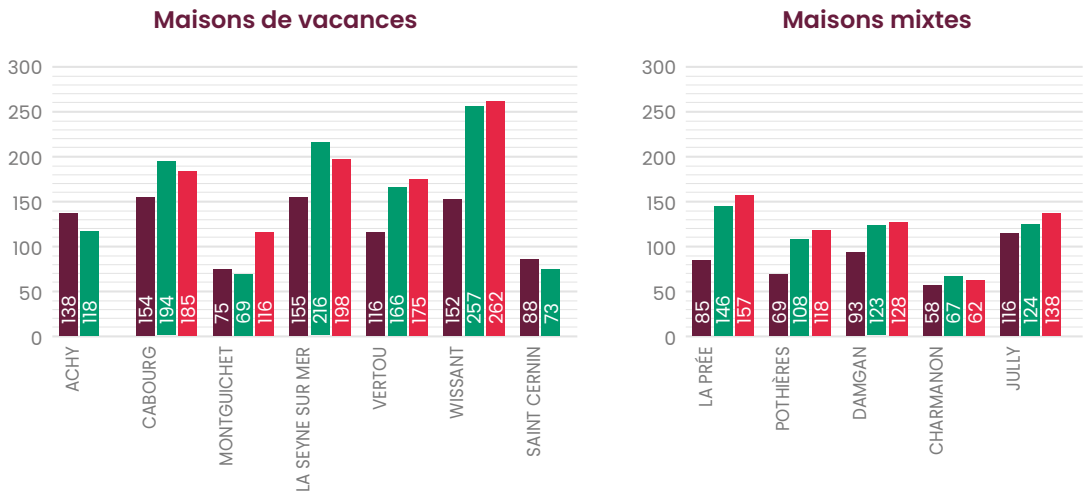
NOMBRE DE NUITÉES



Un comparatif des nombres de nuitées sur les trois dernières années : 2021, 2022 et 2023 est intéressant. Sur le nombre total, on est passé de 17 000 à 23 000 puis 20 500. La baisse en 2023 s'explique en grande partie par la fermeture aux séjours du Château d'Achy et par la fermeture de Saint-Cernin (cela représentait en tout 2400 nuitées en 2022).

La Prée a accueilli uniquement des séjours, d'où une augmentation notable entre 2021 et 2023 : de 1 100 nuitées à 1 800.

NOMBRE DE JOURS D'OCCUPATION

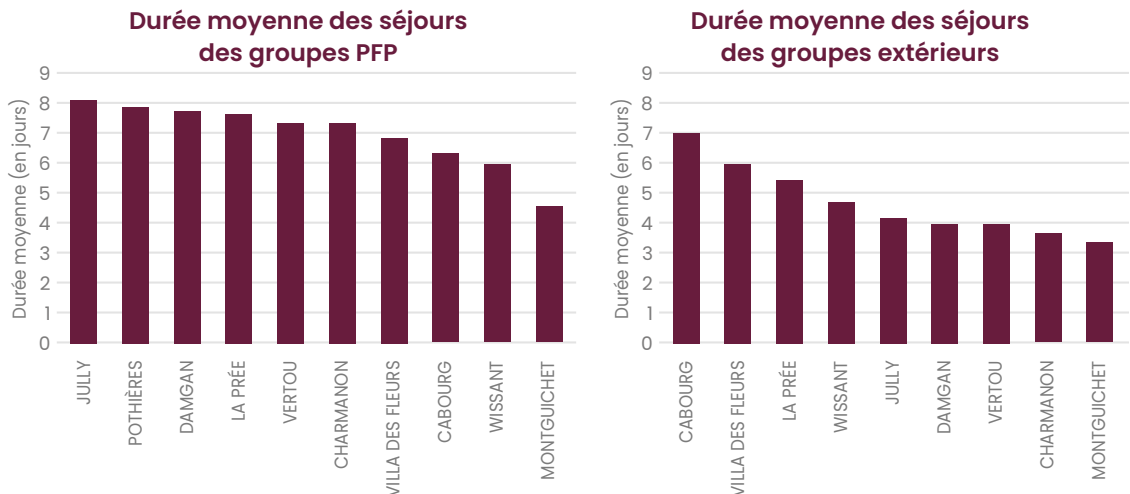


Pour étudier ces chiffres, Il est nécessaire de comprendre qu'il s'agit là de jours d'occupation des maisons en tant que lieux de séjours de vacances uniquement. Il ne s'agit nullement de l'occupation globale des maisons pour toutes les activités : séjours, accueils à la journée ou autres accueils (séminaires, formations, réunions d'équipes ...)

Le total après avoir subi une augmentation nette entre 2021 et 2022 semble avoir baissé sur l'année 2023. Or, si l'on tient compte de la non-réalisation de séjours au Château d'Achy, d'un léger déficit à la Seynes-sur-Mer et à Charmanon, chaque établissement a plutôt enregistré une hausse de son nombre de jours total d'occupation

Il faut noter le nombre important d'annulations de séjours en 2023 : 300 personnes concernées et 100 jours au total sur l'ensemble des maisons.

DURÉE MOYENNE DES SÉJOURS



Groupes PFP :

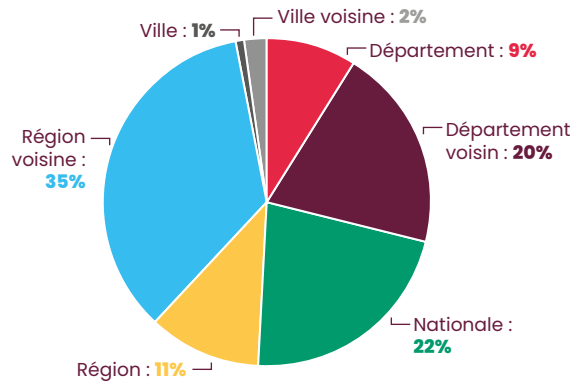
La durée moyenne des séjours est relativement identique d'une maison à l'autre, entre sept et huit jours. L'exception est Montguichet qui se détache avec une moyenne légèrement inférieure à cinq jours. Cela s'explique sans doute par la situation géographique en région parisienne qui autorise l'organisation de séjours plus courts avec des déplacements moins longs pour des groupes venant d'équipes de Fraternelles proches : BIDEF, Paris, Hauts-de-France.

Groupes extérieurs :

La durée moyenne des séjours est plus courte pour les groupes extérieurs, toutes maisons confondues, que pour les groupes PFP : entre quatre et six jours. Aux deux extrêmes : Cabourg avec une moyenne de sept jours et Montguichet, entre trois et quatre jours.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES GROUPES EN SÉJOURS DE VACANCES

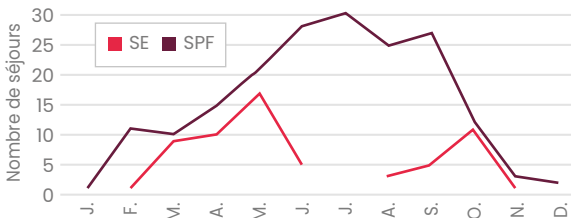
Il est intéressant de constater que les groupes en séjours viennent d'une zone intermédiaire entre l'immédiate proximité (1 et 2 % pour les villes elles-mêmes ou villes de proximité de l'établissement) et une zone représentant le département ou la région voisine (55% en tout) où se situe l'établissement. L'attractivité « nationale » joue pour un peu plus de 20 % des groupes. Nous pouvons en retirer ceci :



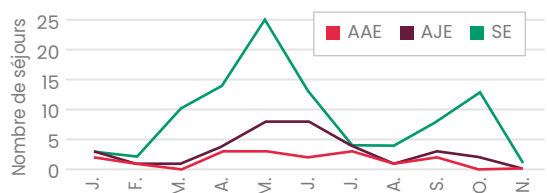
- Les maisons sont souvent situées dans des zones où il existe peu d'équipes de proximité immédiate du fait de la ruralité par exemple ;
- Il y existe pour chaque maison, une zone d'attractivité raisonnable basée sur les temps de trajets supportables par les personnes accompagnées.

NOMBRE D'ACCUEILS PAR PÉRIODES

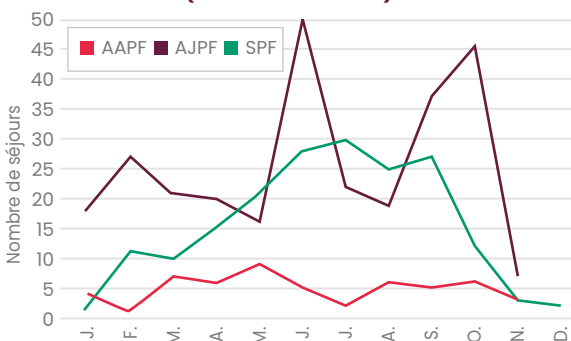
Nombre de séjours de vacances par périodes PF /Ext



Nombre de groupes Extérieurs par périodes/toutes activités



Nombres de groupes PFP par périodes (toutes activités)



Pour les séjours, les courbes sont relativement parallèles pour les groupes PFP et les groupes extérieurs avec des périodes de forte demande en mars / avril/ mai puis en septembre/ octobre. Les mois de plein été sont, de fait, remplis par les groupes PFP (priorité estivale) avec quelques groupes extérieurs auxquels il est donné droit s'il n'y a pas de candidatures de groupes PFP.

Les périodes « creuses » : de novembre à février permettent de proposer plus d'accueils à la journée ou de très courts séjours, voire des expérimentations avec des animations organisées grâce aux dons par exemple : des journées « bien-être ».

En ce qui concerne Les autres accueils : il y a une relative stabilité du nombre de séjours, tout au long de l'année.



LE BÉNÉVOLAT

318 bénévoles sont intervenus sur nos sites au cours de l'année 2023, et 236 actifs au 31 décembre (dont 43 au T.kawa). Ce chiffre est plutôt stable. En 2022, nous recensons 305 bénévoles. Nous avons eu une chute les deux années précédentes en raison de la crise sanitaire. Il n'y a que trois maisons qui n'ont aucun bénévole impliqué dans l'action. On

peut observer depuis quelques années une augmentation de nombres de bénévoles en maisons de vacances, dynamique impulsée par les responsables de maison pour améliorer l'accueil des groupes.



La mise en lien avec de futurs potentiels bénévoles :

Sur **139** contacts (au lieu de 11 en 2022), **104** ont donné suite à un entretien. **94** candidats se sont engagés dans un bénévolat. Au 31/12/2023, **sept** sont en cours d'échanges.

24% des nouveaux bénévoles ont connu l'Association par les réseaux sociaux et **34%** par le bouche à oreille.

18% des candidats nous ont abordés en venant directement sur site et **37%** par le biais de la plateforme nationale bénévolat ou le site PFP, **23%** nous ont contactés par mail ou téléphone, **21%** lors d'un forum ou autre événement de communication.

Le profil des nouveaux bénévoles :

- La part des étudiants est en légère baisse, passant de **25%** à **21%**. **35%** sont en activité (**28%** en 2022).
- **76%** sont des femmes (**68%** en 2022). Une part en nette augmentation.
- **35%** ont entre 30 et 59 ans, **42%** ont moins de **30** ans.

Le profil de tous les bénévoles :

- **71%** de femmes.
- **9%** sont étudiants, **28%** en activité.
- **17%** ont moins de 30 ans, **34%** ont entre 30 et 59 ans et **49%** ont 60 ans et plus.

Les formes d'engagement :

31% ont moins d'un an de bénévolat au 31/12/2023, **35%** ont entre un et cinq ans, **15%** entre six et 10 ans ; **17%** ont plus de 10 ans d'engagement au sein de nos maisons. On observe sur ces dernières années, une progression régulière de bénévoles qui ont des parcours plus courts, notamment en région parisienne.

L'accompagnement relationnel représente **50 %** des missions réalisées, **14%** pour l'aide au fonctionnement des sites, **6%** des aides pour les temps forts de Noël et des fêtes notamment de fin d'année, **5,5%** le bon déroulement des séjours de vacances.

Le nombre d'heures de bénévolat est encore en augmentation. Il représente **46 346** heures en 2023 contre **34 971** heures en 2022 et **33 562** heures en 2021 et **25 146** heures en 2020, dont **72%** pour l'accompagnement et **21%** pour le fonctionnement.

Grâce aux bénévoles, en synergie avec les salariés, **3 387** activités régulières ont été réalisées, et **361** activités à la journée. **76** événements festifs ont été organisés dont **31** réveillons de Noël. Mais aussi **17** séjours de vacances organisés par les équipes de maison pour **81** résidents. Beaucoup d'autres participent à des séjours organisés par des équipes territoriales ou spécifiques de proximité.



LES RESSOURCES HUMAINES

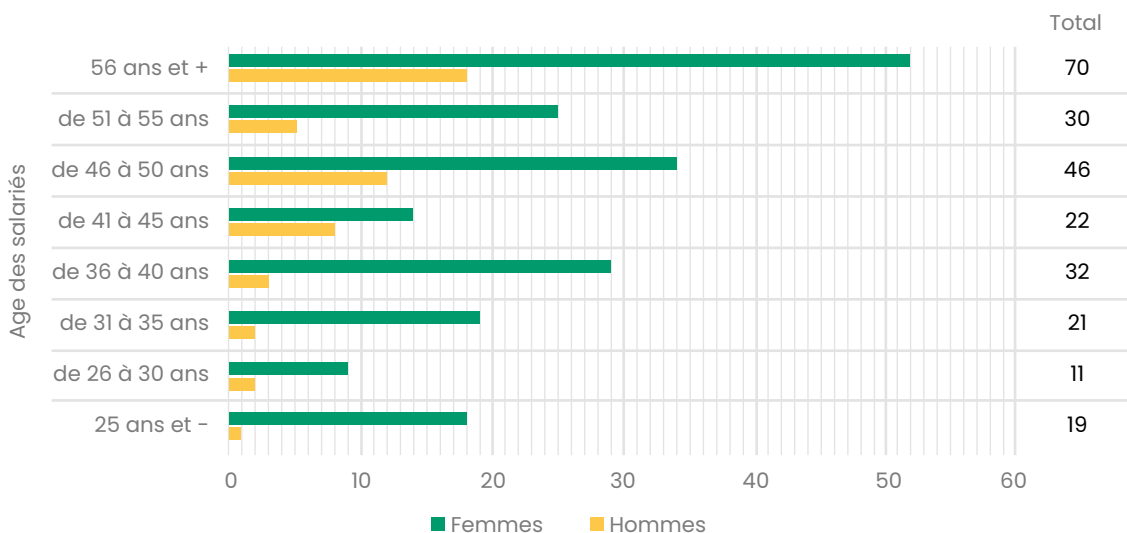
LA STRUCTURE DES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2023



	NB	%
ASPH	148	59%
ETAM	57	23%
CADRE	46	18%
TOTAL	251	100%

Equivalent Temps plein	
CDD	33,9
CDI	169,4
TOTAL	203,3

Nombre de CDD conclus dans l'année	1197
Entrées CDI	21
Sorties CDI	24



Âge moyen au 31/12/2023 : **46 ans** - Taux de féminisation : **80%**

LES INDICATEURS CLÉ À RETENIR

Formation	
Budgets versés à l'OPCO	177 398€
Détails des contributions obligatoires :	
• Contribution unique à la formation et à l'alternance	80 799€
• Contribution conventionnelle	80 799€
▪ Dont obligation conventionnelle mutualisée	28 279€
▪ Dont obligation au titre de l'investissement formation	52 519€
• Contribution légale pour le financement du CPF des salariés en CDD	15 800 €
Plan de formation 2023	
Coût pédagogique et frais annexes	81 276€
Rémunérations chargées	111 987€
Total	193 262€
Obligation de formation	0,65%
Plan de formation réalisé avec les rémunérations	2,39%
Plan de formation réalisé sans les rémunérations	1,22%
Nombre de salarié•e•s formé•e•s	186
Nombre d'heures de formation réalisé	2816,5
Stagiaires	23
Volontaires en service civique	6

ÉVÉNEMENTS NOTABLES DE 2023

L'année 2023 a été marquée par la stabilisation du service RH avec l'arrivée de Mme TIOURI Samia au poste de Responsable Ressources Humaines en mars 2023. Brenda MEZARD, chargée de l'administration du personnel, puis Cissé BARADJI alternante, sont venues compléter l'équipe respectivement en juillet et septembre 2023.

En janvier, PFP-AGE réaffirme sa volonté de s'engager dans une démarche citoyenne auprès des jeunes, et signe le renouvellement de son agrément auprès de l'Agence Nationale du Service Civique pour une durée de trois années supplémentaires.

Le pilotage toujours plus pointu du plan de développement des compétences a permis cette année, de réaliser 100% du prévisionnel fixé. L'optimisation du budget à d'ailleurs

permis le financement d'actions supplémentaires liées au renforcement des techniques professionnelles des équipes.

Pour continuer à mener une politique de formation ambitieuse, un partenariat a été signé avec l'un des leaders de la formation continue en France (CEGOS), afin d'obtenir des tarifs préférentiels sur nos actions de formation.

Enfin, après dix-huit mois de travail, un premier accord d'étape relatif à la définition de nos métiers et de nos fonctions a été signé avec l'organisation syndicale représentative au sein de l'UES. Cette première étape rentre dans le cadre d'un projet global d'actualisation de notre grille de classification et de rémunération afin de correspondre au mieux aux réalités du secteur.



RAPPORT FINANCIER 2023

L'ACTIVITÉ

L'année 2023 a repris son activité normale. Elle se poursuit par un contexte inflationniste et l'augmentation des coûts, notamment sur les fluides, l'alimentation et les contrats de maintenance.

Cet exercice est également marqué par l'intégration au 1^{er} janvier 2023 de La Maison du Thil (60), colocation de sept places pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Cette année enregistre aussi l'arrêt de l'activité séjour vacances à Achy (60) pour des raisons de sécurité. Les accueils à la journée ont été maintenus.

LE RÉSULTAT

Il est excédentaire de 5 541,65€. Le montant de la subvention de fonctionnement des Petits Frères des Pauvres a été ajusté en fonction des besoins.

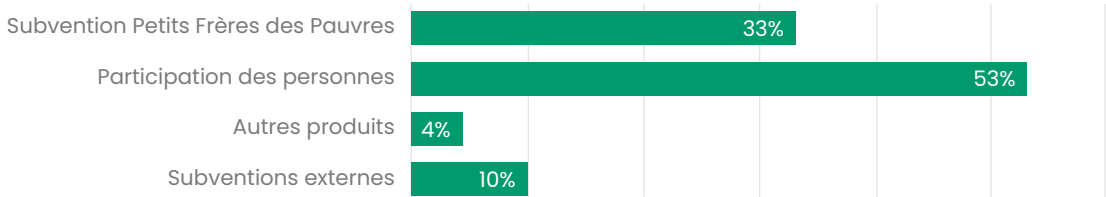
LES TYPES DE RESSOURCES

Les ressources de l'Association de Gestion des Établissements des Petits Frères des Pauvres permettant de financer les actions vacances, d'hébergement et de logement à destination des personnes âgées et/ou en situation de précarité sont de trois origines principales :

- Les usagers (participation des usagers aux séjours vacances, à l'hôtellerie, aux loyers et au prix de journée).
- Les subventions des pouvoirs publics (Conseil départemental, Agence régionale de santé, Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités).
- La subvention de fonctionnement de l'Association des Petits Frères des Pauvres.

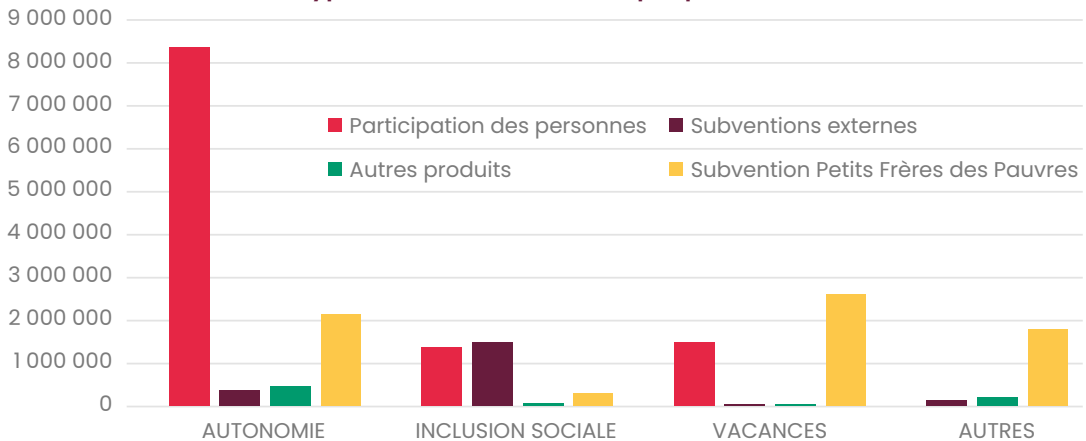
RAPPORT FINANCIER 2023

Les ressources



Le poids de ces différentes sources de financement est variable selon l'activité et la possibilité de mobiliser des financements publics et privés. L'intervention de l'Association les Petits Frères des Pauvres permet la réalisation d'actions non couvertes par l'aide de la collectivité, au sein de sites remarquables. Elle assure une amélioration de la qualité d'accompagnement et des conditions de travail. En outre, elle couvre les frais liés à des actions innovantes au modèle économique fragile.

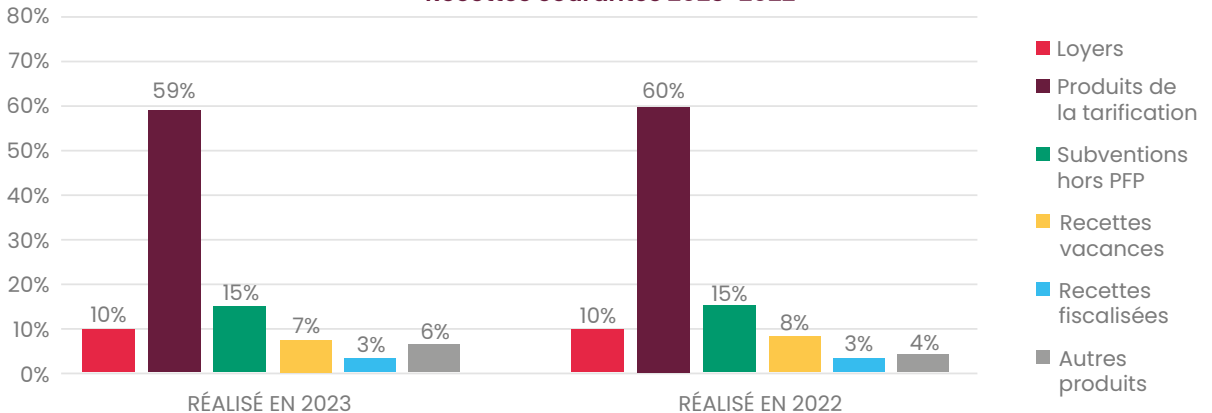
Types de ressources (en €) par pôle 2023



LES RECETTES COURANTES

Les recettes courantes enregistrent une hausse de 10% par rapport à 2022 et restent inférieures de 4% par rapport au budget prévisionnel 2023.

Recettes courantes 2023-2022



RAPPORT FINANCIER 2023

Recettes courantes	Réalisé 2023	% Total	Budget 2023	% Total	Réalisé 2022	% Total	Variation R23-B23	Variation R23-R22
Loyers	1 378 K€	9,71%	1 253 K€	9,20%	1 252 K€	9,74%	10%	10%
Produit de la tarification	8 385 K€	59,09%	8 241 K€	60,49%	7 735 K€	60,17%	2%	8%
Subventions hors PFP	2 080 K€	14,66%	1 920 K€	14,09%	1 888 K€	14,69%	8%	10%
Recettes vacances	1 060 K€	7,47%	1 494 K€	10,96%	1 068 K€	8,31%	-29%	-1%
Recettes fiscalisées	455 K€	3,21%	482 K€	3,54%	374 K€	2,91%	-6%	22%
Autres produits	834 K€	5,87%	235 K€	1,72%	537 K€	4,18%	255%	55%
SOUS-TOTAL RECETTES COURANTES	14 191 K€	100,00%	13 625 K€	100,00%	12 855 K€	100,00%	4%	10,4%

- Les loyers représentent 10% (1 378 K€) des recettes hors subvention PFP. Cela représente 10% de hausse par rapport à 2022 et par rapport au budget 2023. Cette augmentation s'explique par la transformation des places d'hébergements temporaires de Gautier-Wendelen (75) en logements durables, qui génère des recettes de loyers.
- Les produits de la tarification représentent 60% des recettes hors subvention PFP, ils sont en hausse par rapport 2022 (+650 K€) et en hausse par rapport au BP 2023 (+144 K€). Ceci s'explique comme pour les loyers, par la transformation des places d'hébergement temporaire de Gautier-Wendelen (75) qui enregistrent un meilleur taux d'occupation donc plus de recettes. Le château de Gigny (71) a également enregistré un taux d'occupation plus élevé que le prévisionnel, qui a permis plus de recettes d'hébergement et de dépendance.
- Les recettes de vacances (séjours de vacances, accueils à la journée et autres accueils) représentent 11% des recettes hors subvention PFP. Nous constatons un maintien des recettes au même niveau que 2022 mais une baisse importante par rapport au budget 2023 (-434k€). La fermeture de la maison de vacances d'Achy (60) aux séjours vacances explique une partie de ce delta. Il y a également eu moins de séjours de groupes extérieurs.

Les recettes fiscalisées de l'hôtellerie du CRG (41) représente 4% des recettes hors subvention PFP. Ces recettes enregistrent une

hausse par rapport au réalisé 2022 (+81 K€).

- Les subventions autres que celle des Petits Frères des Pauvres représentent 14% des recettes. Leur montant est en hausse de +160 K€ par rapport au budget, l'écart par rapport à 2022 représente +192 K€. Cette hausse concerne essentiellement les subventions publiques avec une année pleine de financement des Demeures du Parc (44) et l'intégration de la Maison du Thil (60) qui génère également un financement public. Nous avons également perçu des financements de la Conférence des Financeurs Paris et du département en faveur du T'Kawa. La Conférence des Financeurs du Rhône a également participé à hauteur de 28 K€ pour Charmanon (69) pour un programme de lutte contre la souffrance psychique et l'isolement social des plus démunis.

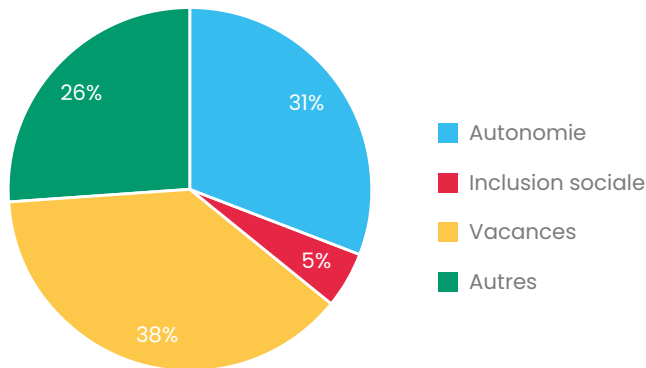
Cette hausse concerne également les contributions financières perçues de différentes entités privées, dont la Fondation des Petits Frères des Pauvres ainsi que par des fondations abritées permettant essentiellement de financer des projets dans les établissements (prestations psy, démarche de réflexion éthique, coordination santé, fonds d'aides individuelles, ...). Les postes de médiatrice santé de Paris et Marseille, financés pour partie par les ARS Ile-de-France et PACA ont bénéficié d'un financement complémentaire à hauteur de 37 K€ par la Fondation des Petits Frères des Pauvres, permettant ainsi de proposer des postes à temps plein.

RAPPORT FINANCIER 2023

- Les autres produits représentent 2% des recettes hors subvention PFP. Ils sont en hausse par rapport à 2022 (+297 K€) et en hausse par rapport au budget 2023 (+599 K€). Ces produits sont constitués des produits annexes, des remboursements de

frais de formation, des produits divers de gestion courante, des reprises de fonds dédiés des années antérieures pour 197 K€ et une reprise de provision dépréciations de créances irrécouvrables des usagers pour un montant de 253 K€.

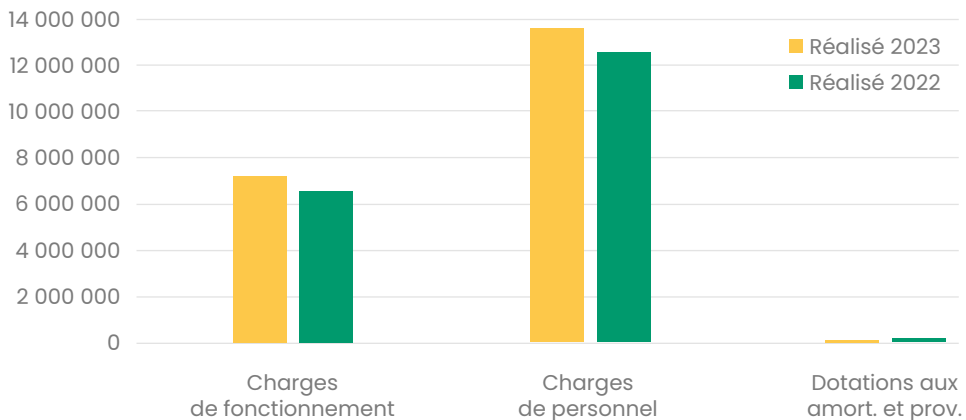
La subvention Petits Frères des Pauvres par pôle



Elle s'élève pour l'année 2023 à 6 930 000 €. Elle permet ainsi à PFP-AGE d'assurer dans les meilleures conditions les missions qui lui ont été déléguées en permettant l'équilibre des comptes et notamment l'action vacances qui ne dispose pas de financement public.

LES CHARGES COURANTES

Charges courantes 2023-2022



Les charges de personnel représentent 65 % des charges d'exploitation.

RAPPORT FINANCIER 2023

Les charges de fonctionnement hors frais de personnel

Charges de fonctionnement	Réalisé 2023	% Total	Budget 2023	% Total	Réalisé 2022	% Total	Variation R23-B23	Variation R23-R22
Achats non stockés matières et fournitures	2 023 K€	27,72%	2 048 K€	31,43%	1 914 K€	28,77%	-1%	6%
Services extérieurs	3 199 K€	43,84%	3 040 K€	46,66%	2 960 K€	44,50%	5%	8%
Autres services extérieurs	1 624 K€	22,25%	1 313 K€	20,15%	1 382 K€	20,78%	24%	18%
Impôts et taxes	112 K€	1,53%	88 K€	1,36%	91 K€	1,37%	27%	23%
Autres charges	340 K€	4,66%	26 K€	0,40%	304 K€	4,58%	1 215%	12%
SOUS-TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	7 298 K€	100,00%	6 516 K€	100,00%	6 651 K€	100,00%	12%	10%

La hausse sur ces postes est en corrélation avec le contexte inflationniste et certains aléas survenus au cours de l'année.

Détails des achats

Les achats courants affichent une hausse par rapport au réalisé 2022 (+109 K€) et restent conformes au budget 2023.

Détails des achats	Réalisé 2023	% Total	Budget 2023	% Total	Réalisé 2022	% Total	Variation R23-B23	Variation R23-R22
Achats fluides (eau, gaz, électricité, fuel et combustibles de chauffage)	754 K€	37,28%	796 K€	38,85%	702 K€	36,66%	-5%	7%
Alimentation	852 K€	42,10%	802 K€	39,16%	808 K€	42,23%	6%	5%
Autres achats	417 K€	20,63%	450 K€	21,99%	404 K€	21,11%	-7%	3%
SOUS-TOTAL ACHATS	2 023 K€	100,00%	2 048 K€	100,00%	1 914 K€	100,00%	-1%	6%

Détails des services extérieurs

Détails des services extérieurs	Réalisé 2023	% Total	Budget 2023	% Total	Réalisé 2022	% Total	Variation R23-B23	Variation R23-R22
Prestations culturelles et artistiques	225 K€	7,04%	111 K€	3,65%	130 K€	4,39%	103%	73%
Locations et charges locatives	2 017 K€	63,04%	2 012 K€	66,16%	2 002 K€	67,64%	0%	1%
Entretien, réparations et maintenance	931 K€	29,11%	862 K€	28,35%	769 K€	25,99%	8%	21%
Divers : documentation, cotisations...	26 K€	0,81%	56 K€	1,83%	58 K€	1,97%	-53%	-56%
SOUS-TOTAL SERVICES EXTÉRIEURS	3 199 K€	100,00%	3 040 K€	100,00%	2 960 K€	100,00%	5%	8%

Les services extérieurs affichent une hausse entre 2022 et 2023 et restent relativement stables par rapport au budget. Cette augmentation est liée au poste des prestations socioculturelles et artistiques. Plusieurs financements privés et publics ont permis de réaliser des prestations supplémentaires liées au bien-être en faveur des personnes accompagnées. Le poste entretien,

RAPPORT FINANCIER 2023

réparations et maintenances enregistre une variation importante par rapport à 2022 (+162 K€). Ceci s'explique par quelques augmentations des coûts des contrats de maintenance, la contractualisation de contrat pour lutter contre l'infestation de nuisibles qui devient un fléau sur certains établissements et la hausse des charges de location sur la pension de La Gaité (75) qui n'a pas pu être anticipée.

Détails des autres services extérieurs

Détails des autres services extérieurs	Réalisé 2023	% Total	Budget 2023	% Total	Réalisé 2022	% Total	Variation R23-B23	Variation R23-R22
Honoraires	183 K€	11,29%	147 K€	11,23%	145 K€	10,48%	24%	27%
Publicité, publications et relations publiques et frais bancaires	43 K€	2,64%	35 K€	2,67%	44 K€	3,19%	22%	-3%
Transports, voyages et déplacements, réceptions	112 K€	6,89%	81 K€	6,20%	98 K€	7,08%	37%	14%
Frais postaux et télécommunications	106 K€	6,55%	119 K€	9,07%	115 K€	8,34%	-11%	-8%
Autres prestations externes	1 179 K€	72,63%	930 K€	70,83%	980 K€	70,91%	27%	20%
SOUS-TOTAL AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	1 624 K€	100,00%	1 313 K€	100,00%	1 382 K€	100,00%	24%	18%

Le poste des autres services extérieurs est en hausse par rapport au réel 2022 (+242 K€). Cette augmentation s'explique essentiellement sur le poste des autres prestations externes avec le recours à des prestations de gardiennage sur la maison de vacances de Montguichet (93) et la maison de vacances de Vertou (44) pour un montant total de 90 K€. Nous constatons également une hausse sur l'établissement Yersin (75) sur le poste d'alimentation à l'extérieur, suite à l'externalisation de la cuisine.

Les charges de personnel

Détails charges de personnel	Réalisé 2023	% Total	Budget 2023	% Total	Réalisé 2022	% Total	Variation R23-B23	Variation R23-R22
Personnel extérieur	618 K€	4,52%	7 K€	0,05%	149 K€	1,19%	8 897%	315%
Rémunérations du personnel chargées	13 071 K€	95,48%	13 352 K€	99,95%	12 397 K€	98,81%	-2%	5%
SOUS-TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	13 689 K€	100,00%	13 358 K€	100,00%	12 546 K€	100,00%	2%	9%

Les charges de personnel représentent 65% des charges courantes.

Elles sont supérieures au budget et au réalisé 2022. La hausse sur le poste personnel extérieur est liée au recours à l'intérim suite à la contractualisation avec un cabinet pour trois établissements parisiens pour lesquels il a été fait appel à de l'intérim pour tout contrat de moins de trois semaines.

Les dotations et provisions

Détails des dotations et provisions	Réalisé 2023	% Total	Budget 2023	% Total	Réalisé 2022	% Total	Variation R23-B23	Variation R23-R22
Dotations aux amortissements	33 K€	25,38%	57 K€	35,93%	42 K€	16,74%	-43%	-23%
Dotations aux provisions pour risques et charges	80 K€	62,26%	96 K€	60,82%	48 K€	19,18%	-17%	65%
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	16 K€	12,37%	5 K€	3,25%	162 K€	64,08%	208%	-90%
SOUS-TOTAL DOTATIONS ET PROVISIONS	128 K€	100,00%	159 K€	100,00%	253 K€	100,00%	-19%	-49%

Ce poste enregistre une baisse par rapport au réalisé 2022. La dotation aux provisions pour dépréciation des créances des usagers est moins importante que les années précédentes. Ceci s'explique par la prise en charge pour certains établissements d'une aide financière par l'Association Petits Frères des Pauvres.

RÉSULTAT FINANCIER ET EXCEPTIONNEL

PRODUITS (26 K€) :

Ils sont constitués principalement de régularisation de charges fournisseurs de plus de cinq ans et de solde usagers sortis depuis plus de cinq ans également.

CHARGES (16 K€) :

Ils sont constitués principalement de pénalités auprès d'organismes sociaux de solde usagers sortis depuis plus de cinq ans.

BILAN 2023

Actif

Note 1 : Actif immobilisé

→ Les actifs immobilisés bruts ont diminué de 187 K€.

- Les sorties d'immobilisations corporelles et incorporelles en 2023 de 200 K€ concernent :
 - Principalement les sorties d'immobilisations du CRG pour un montant de 137 K€, hors matériel informatique. Les mises au rebut se composent essentiellement du matériel de cuisine (réfrigérateurs, laves vaisselle...), matériel d'entretien (calendres), Matériel de kinésithérapie, véhicule kangoo, matériel médical (lits médicalisés, chariots médical...), logiciels de gestion des opérations de l'entreprise PROGOR.
 - Le véhicule de l'établissement CHRS le Radeau pour 11 K€.
 - Les ordinateurs portables (dont CRG) et les dix PC et écrans du personnel administratif du CRG pour 46 K€. Le matériel est entièrement amorti sur 5 ans. Les nouveaux investissements étant pris en charge par l'Association Petits Frères des Pauvres.
 - Le matériel médical appel malade pour 6 K€ de l'établissement la Jonquière.
- Les sorties des immobilisations financières sont constituées pour 1 K€ des cautions auprès des hôtels pour le logement des résidents suivis par l'établissement CHRS du Radeau et le remboursement du prêt de 10 K€ - 1% construction, par la chambre de commerce au CRG.
- L'investissement 2023 de 24 K€ est constitué par :
 - Un nouveau véhicule acquis pour l'établissement CHRS le Radeau d'un montant de 24 K€. Cet investissement est entièrement subventionné.

→ Les amortissements ont diminué de 168 K€ à la suite de la variation entre les sorties d'immobilisations (201K€ de diminution liée aux sorties) et la dotation annuelle aux amortissements (33 K€).

Il en résulte une diminution des actifs immobilisés net de 19 K€ au 31/12/2023.

Note 2 : Créances

Les créances sont distinguées en deux postes :

- Créances clients, usagers et comptes rattachés
- Autres créances

Les créances brutes des usagers et comptes rattachés sont en baisse au 31/12/2023 de 263 K€. L'association AGE a bénéficié d'une aide financière de l'Association Petits Frères des Pauvres sur les résidents insolubles des établissements de Gigny, Gautier-Wendelen et Yersin pour un montant de 141 K€.

La provision pour dépréciation des comptes usagers varie de 366 K€ à 128 K€. La provision constituée au titre de 2022 sur Gautier-Wendelen, pour risque de non-recouvrement des dossiers d'aide sociale, a été reprise. Les dossiers ont été acceptés et les règlements sont en cours.

Le poste autres créances se compose :

- Des créances sociales et fiscales stables entre 2022 (187 K€) et 2023 (184 K€).
- Des autres créances en augmentation de 46 K€. En 2022, la facturation du personnel AGE détaché auprès du GCSMS PARIS LES AINES D'ABORD, n'a été effective que sur une période de 8,5 mois.
- Du compte courant PFP - séjours. Lors de la présentation du bilan 2022, les comptes courants PFP ont été consolidés. Pour une meilleure lecture du bilan, il a été décidé au titre de 2023 de les présenter distinctement. Le compte courant PFP - séjours enregistre les factures de de séjours vacances entre l'Association Petits Frères des Pauvres et l'Association Petits Frères des Pauvres AGE. Il s'élève à 1 375 K€ contre 694 K€. L'évolution représentant les séjours PFP facturés au titre de 2023.
- Des produits à recevoir en hausse de 96 K€. Il a été enregistré :
 - Le remboursement OPCO de la formation 2023 pour 42 K€
 - La prise en charge par l'assurance des sinistres pour 5 K
 - Les subventions pour 22 K€
 - Les chèques ANCV pour 21 K€
 - Le remboursement par le trésor public de la taxe habitation pour 19 K€
 - Le remboursement de la prévoyance Génération pour 24 K€
 - Les produits divers pour 1 K€.

Note 3 : Disponibilités

Les disponibilités sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses des établissements.

La trésorerie disponible diminue entre 2022 et 2023 (3 529 K€ vs 2 858 K€).

Soit une diminution des disponibilités de 671 K€. L'avance en trésorerie sur la subvention d'équilibre de l'Association Petits Frères des pauvres versée sur 2022 avait dégagé un crédit de 1 055 K€. Celle-ci a fait l'objet d'un réajustement sur 2023.

Nous constatons une gestion plus équilibrée des caisses des établissements (2022 16 K€ vs 2023 9 K€).

Passif

Note 1 : Fonds associatifs

- Les Fonds Associatifs s'élèvent à 2 178 K€ au 31/12/2023 pour 2059 K€ au 31/12/2022. La variation s'explique par l'affectation des résultats bénéficiaires des établissements sous gestion contrôlée (Yersin pôle autonomie, Gautier-Wendelen petite unité de vie, Jonquière) en réserve de compensation des déficits pour 119 K€.
- Le poste report à nouveau de 1 077 K€ comprend :
 - Les résultats sous contrôle de tiers financeurs correspondants aux résultats des établissements sous gestion contrôlée dont les financeurs n'ont pas encore rendu leur décision quant à leur affectation (4 266 K€).
 - Le report à nouveau des établissements en gestion non contrôlés et non financés (-4 993 K€).
 - Les dépenses refusées par l'autorité de tarification (1 386 K€).
 - Les dépenses non opposables aux tiers financeurs (provision congés payés et provision indemnité retraite, 418 K€).

Note 2 : Fonds dédiés

Les Fonds dédiés correspondent à des subventions perçues et non consommées au 31/12/2023 :

Financeurs	Nature de la subvention	Montant
Fondation PFPet ARS	Médiation santé	143 930
Conférence des financeurs	Forfait autonomie	48 983
Fondations abritées par la Fondation des Petits Frères des Pauvres	Projets spécifiques	32 516
Fondation LANIER	Projet santé femme	9 755
Fondation ALMA	Projet Pair aidance	116 535
Financeurs privés	Investissements	72 294
Organismes privés	Subventions diverses	37 728
Conseil départemental du 93	Projet habitat inclusif	15 000
Fondation LAMY	Projet accès santé	1 974
Mairie	CCAS	1 036
Autres financeurs	Formations	30 858
TOTAL		510 608

Note 3 : Provisions

La variation de 80 K€ des provisions concerne la provision pour risques.

Note 4 : Dettes

- Compte courant : le compte courant créditeur concerne les mouvements de trésorerie entre l'Association Petits Frères des Pauvres et L'Association AGE. Celui-ci est en atténuation de 419 K€. La diminution est liée au réajustement sur 2023 de l'avance en trésorerie de la subvention d'équilibre versée en 2022.
- Les dettes fiscales et sociales de par le décalage des règlements augmentent de 241 K€.
- Les autres dettes en hausse de 32 K€ sont impactées essentiellement par le versement d'arrhes sur la réservation de l'hôtellerie de l'établissement CRG.

19 cité Voltaire
75011 PARIS
Tél. : + 33 (0)1 48 07 53 63

www.petitsfreresdespauvres.fr

**PETITS FRÈRES
DES PAUVRES**
ASSOCIATION DE GESTION
DES ÉTABLISSEMENTS

